

Chronique économique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **31 (1960)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

		Groupe
Reconvilier	Boillat S. A., <i>fonderie</i>	14
	Friedli Frères S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Helvétia Montres S. A.	6
Saignelégier	Framont S. à r. l., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
	Roxer S. A., <i>outillage</i>	13
Sonceboz	Société Industrielle de Sonceboz S. A., <i>horlogerie</i>	6
Sonvilier	Geiser Joël & Fils, <i>scies à ruban</i>	13
Tramelan	Montres Arly S. A. (Arly Watch Ltd.)	6
	Béguelin & Co. S. A., <i>fabrique des montres « Damas »</i>	6
	Ergas S. à r. l., <i>manufacture de pendulettes</i>	6
	Hoga Watch Ltd., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
	Kummer Frères S. A., <i>fabrique de machines</i>	13
	Nicolet Achille S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
	Nicolet Watch S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Reymond S. A., A., <i>horlogerie</i>	6
	Silvana S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
	Spera S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
	Tenor S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
Villeret	Blancpain, <i>manufacture des montres Rayville S. A.</i>	6
	Minerva Sport S. A., <i>compteurs de sport</i>	6
Vicques	Fleury Otto, <i>fabrique de machines</i>	13

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La situation économique en Suisse. — En Suisse, la situation est excellente et justifie l'optimisme des milieux d'affaires. Le degré d'emploi se maintient à un niveau très élevé et le recul saisonnier des mois d'hiver n'a joué cette année qu'un petit rôle.

L'industrie du bâtiment demeure l'un des principaux piliers de la conjoncture. Ce qui frappe avant tout, c'est l'accroissement de 40 %, dans les 42 villes englobées dans la statistique, du nombre des logements autorisés, qui ont passé de 17 674 en 1958 à 24 707 en 1959.

En dépit de ces signes de haute conjoncture, le niveau des prix est remarquablement stable. En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation s'établissait en 1959 à 180,7, contre 181,9 en 1958. C'est la première fois depuis 1953 que cet indice a marqué, en moyenne annuelle, un fléchissement par rapport à l'année précédente.

L'évolution du marché de l'argent et des capitaux a été relativement calme au cours des derniers mois de 1959 et au début de 1960. La liquidité demeure bonne, bien que certains signes de tension se manifestent depuis quelque temps déjà. Les taux d'intérêt n'ont guère

varié. Relevons cependant que le rendement des obligations de la Confédération a passé de 3,16 % à fin septembre 1959 à 3,32 % à fin janvier 1960, alors que pour la même période le taux moyen d'intérêt des bons de caisse des cinq grandes banques a progressé de 3,03 % à 3,32 %. En outre, on constate une hausse lente des taux d'intérêt pour les émissions d'emprunts obligataires. Il faut compter actuellement avec un taux de 4 % pour les sociétés suisses et de 4 1/2 % pour les emprunteurs étrangers. Il n'est pas exclu que ce renchérissement du loyer de l'argent se poursuive, si l'on tient compte du calendrier d'émissions très chargé ainsi que des niveaux des taux d'intérêt beaucoup plus élevés à l'étranger que chez nous.

Le commerce extérieur de la Suisse en janvier 1960. — Comparativement au mois correspondant de l'année précédente, les importations sont restées stationnaires et atteignent 588,9 millions de francs (mois précédent : 940 millions) alors que les exportations ont augmenté de 17,4 millions et totalisent 505,1 millions de francs (mois précédent : 749,1 millions). Le mouvement de notre commerce extérieur, par jour ouvrable, s'établit à 23,6 millions de francs (janvier 1959 : 22,6 millions) aux entrées, et à 20,2 millions (janvier 1959 : 18,8 millions) aux sorties.

Sous l'influence d'exportations accrues, en présence d'une valeur d'importation stationnaire, le déficit de la balance commerciale est tombé de 100,9 à 83,8 millions de francs par rapport au mois de janvier 1959.

Baisse de 1 % de l'indice des prix de gros. — L'indice des prix de gros (calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail), mesure des variations de prix des principaux produits alimentaires non travaillés, ainsi que des principales matières premières et auxiliaires non transformées, s'inscrivait à 215,1 à fin février 1960 (août 1939 = 100) contre 217,2 à fin janvier. On constate ainsi, d'un mois à l'autre, un recul du niveau moyen des prix de 1 %.

La récolte vinicole en 1959. — La récolte vinicole suisse de l'automne dernier s'est élevée, pour l'ensemble du pays, à 1 061 221 hectolitres, contre 653 892 hectolitres l'année précédente, pour une surface cultivée pratiquement de même étendue (12 350 hectares). En qualité également, cette récolte est considérée comme très au-dessus de la moyenne.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; secrétariat : 066/2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source